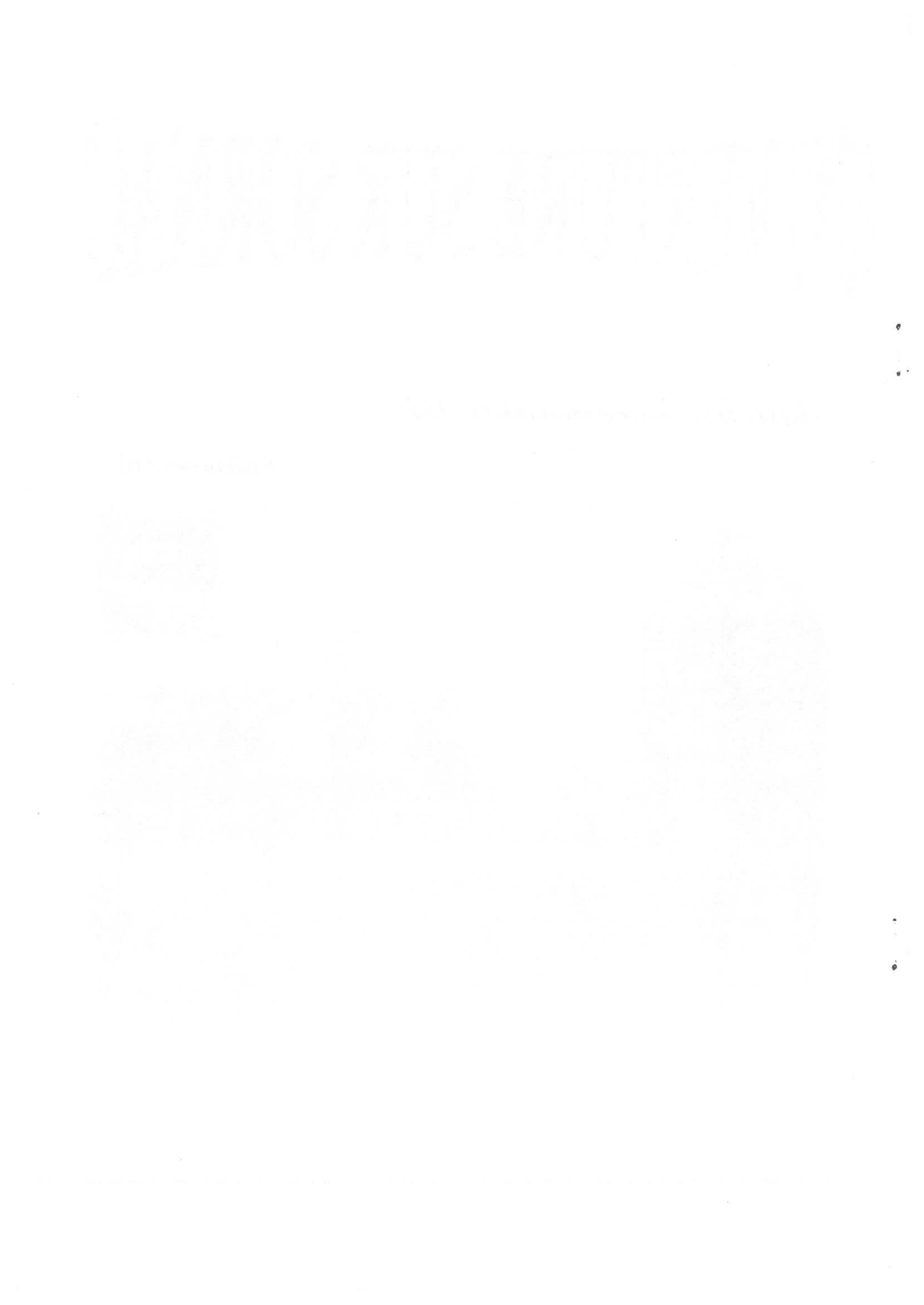


OUVERTURE SUR SORNAC

Bulletin communal n° 63

Septembre 2005





Le Mot du Maire

Tout le monde a repris son rythme de vie comme chaque année en septembre.

La rentrée des classes s'est bien passée, les enfants ont retrouvés leur école avec des cours de récréation toutes neuves, de nouvelles institutrices à qui nous souhaitons la bienvenue. Bienvenue également aux nouveaux habitants arrivés sur notre commune.

A l'accueil en Mairie, Madame Isabelle CASTEL succède à Mademoiselle Séverine LEVET qui a trouvé du travail à plein temps près de chez elle.

La cueillette des champignons, courte mais abondante, nous a permis de faire quelques bocaux, omelettes et champignons farcis. Hélas, certains chercheurs laissent leurs détritres et même se délestent de leurs encombrants. Où est le respect des autres et de la nature !

Notre Saint Roch, mouillée cette année, a été réussie. Encore une fois, nous remercions le Foyer Rural toujours sur la brèche ainsi que le Comité des Fêtes et sa nouvelle équipe ainsi que les cyclistes amateurs, à l'initiative de la course contre la montre, qui a remporté un vif succès. A renouveler !

Lors de la traditionnelle réunion cantonale, à l'initiative de notre conseillère générale Madame Corinne BUQUET, nous avons eu confirmation de l'installation fin d'année de trois opérateurs de téléphonie sans fil et d'une prochaine étude modifiant le tracé de la départementale 21 entre Sornac et Malepouge.

Tout le monde, à son niveau, essaye d'améliorer le quotidien de chacun.

Sommaire

Couverture	l'Eglise de Sornac	
Le mot du Maire		page 1
État civil		page 3
Conseil municipal		page 5 et 8
Informations communales		page 12
Informations diverses		page 16
Revue de presse		page 22
Nos associations		page 27
Services, commerces et artisans		page 38
Un coin de poésie		page 42

Etat Civil

Bienvenue aux bébés !

Le 25 juillet 2005, est née à Ussel, **Lily SIMBELIE**, fille d'Emilie ESCARIEU et de Bruno SIMBELIE, domiciliés à St Setiers.

Le 1er août 2005, est née à Brive la Gaillarde, **Clémence Jeanne Léa CROIZET**, fille de Carole BARRET et de Franck CROIZET, domiciliés 10 rue Jean Giraudoux à Sornac.

Le 9 août 2005, est née à Ussel, **Perrine Marie LESCARRET**, fille de Christel CONTINSOUX et de Xavier LESCARRET, domiciliés 5 Recounergues à Sornac.

Le 16 août 2005, est née à Ussel, **Jeanne Cécilia Paulette MARLEIX**, fille de Dominique BESSETTE et de Stéphane MARLEIX, domiciliés 3 Recounergues à Sornac.

Le 4 octobre 2005, est né à Paris 11ème, **Matthieu SIEGEL-CLOUP**, petit-fils de Madame et Monsieur Gérard CLOUP, Hotel Tatet à Sornac.

Félicitations aux parents et tous nos voeux de prospérité aux bébés.

Parrainage civil

Le 27 août 2005, a eu lieu le parrainage civil de **Sarah SRAJEK**, fille de Séverine SEGARD et de Didier SRAJEK.

Ils se sont unis...

Le 16 juillet 2005 à Sornac, mariage de **Nathalie CERON**, fille de Monsieur et Madame CERON (domiciliés 5 rue de la République à Sornac), et de **Michel COLLET**, domiciliés à Puteaux (Hauts de Seine).

Tous nos voeux de bonheur !

60 ans de mariage !

Le 18 septembre 2005, une messe a été célébrée pour les 60 ans de mariage de **Monsieur et Madame DELAURENT**, domiciliés à Malpouge 19290 Sornac,

Ils nous ont quittés...

Rectificatif de l'annonce de décès concernant Monsieur GUILLAUMOT parue dans le bulletin communal du mois de Mai 2005 : le 30 avril 2005, est décédé à Créteil, **François GUILLAUMOT**, domicilié 12 rue du Donjon à Brunoy (91), à l'âge de 78 ans. Originaire de Guillerin, il y possédait toujours une maison.

Le 19 juin 2005, décès à Sornac de **Marie-Irène JALOUSTRE**, veuve CHADENIER, domiciliée 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 87 ans.

Le 23 juin 2005, décès à Ussel de **Jules Gabriel BELLENGER**, domicilié 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 90 ans.

Le 1er août 2005, décès à Sornac d'**Edith Jeanne BRIAUD** (St Setiers), veuve GOUYON, domiciliée 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 92 ans.

Le 20 septembre 2005, décès à Sornac de **Marcelle PRÉVOST**, veuve de Michel PAUPY, domiciliée à Bellechassagne, à l'âge de 92 ans.

Le 11 octobre 2005, décès à Ussel de **Renée Françoise CONTINSOUZAT**, veuve de Roger MALAQUI, domiciliée rue du Puy Chabanier à Sornac, à l'âge de 72 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Conseil Municipal

Séance du 7 juin 2005

Créances recouvrables

Monsieur le Receveur Municipal n'a pas pu recouvrer des créances car les débiteurs sont insolvables.
Le Conseil Municipal accepte d'admettre en créances irrécouvrables les redevances concernées.

Régime indemnitaire du personnel

Le Conseil Municipal décide (7 pour, 1 contre, 1 abstention) d'attribuer aux agents administratifs, techniques, de salubrité et d'entretien l'IAT (indemnité d'administration et de technicité) et l'IEMP, (indemnité d'exercice et de mission de préfecture) à compter du 01/07/05 aux conditions suivantes :

Prime	Base	Coefficient
IAT	Fixé par arrêté Ministériel du 14/01/2002	1
IEMP	Fixé par arrêté Ministériel du 26/12/1997	0.8

Bénéficieront de ce régime indemnitaire les agents justifiant d'au moins un an dans la collectivité. Le versement sera mensuel.

Le coût annuel pour la Commune s'élève à environ 12 500.00 €.

Adhésion au Comité des Oeuvres Sociales

Le Centre de Gestion de Fonction Publique offre la possibilité d'adhérer à un Comité des Œuvres Sociales (chèques vacances, chèques cinéma, chèques lire, allocation de rentrée scolaire, classe découverte, centre de loisirs, garde d'enfants, voyage scolaire à l'étranger...).

Une participation égale à 0.45 % de la totalité des salaires bruts est demandée à la collectivité (soit 580.00 € par an). Les agents quant à eux doivent verser une cotisation égale à 0.20 % de leur salaire brut, 6 agents sur 10 sont intéressés par ces prestations.

Le Conseil Municipal refuse l'adhésion au COS dans la mesure où la collectivité doit cotiser sur la totalité des salaires alors que seuls 6 agents sont intéressés par ces prestations.

Il demande aux quatre agents restants d'adhérer par solidarité avec leurs collègues.

Suppression de l'assujettissement à la TVA des lotissements du Champ de la Croix et des Sagnes

Une loi du 22 octobre 1998 a supprimé le régime de TVA pour les nouveaux lotissements et elle offre la possibilité de choisir entre l'assujettissement à la TVA (19.6 %) ou l'application des droits d'enregistrements (4.89 %) pour les lotissements déjà existants.

Le Conseil Municipal choisit le régime des droits d'enregistrement et fixe le prix des lots à 1.98 € le m² pour le Champ de la Croix et les Sagnes.

Questions diverses

★ **Modification des statuts du SYMA 89** pour prendre en compte l'adhésion de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac à la place de la Commune de Sornac. La Communauté de Communes sera représentée au sein du comité syndical par 4 délégués.

★ **Logement des instituteurs** : Monsieur VIENNE libère son logement au mois d'août, par conséquent le Conseil Municipal décide de réserver ce logement au cas où un instituteur le demanderait à la rentrée, le loyer est fixé à 253.00 €.

Le logement du premier étage est quant à lui mis en location pour les particuliers au prix de 300.00 € suivant un bail de droit commun (trois ans).

★ **Choix des maçons à consulter pour les escaliers de la Trésorerie** : Monsieur PASQUET (Sornac), Messieurs BESSE et CHAMPEAUX (Tarnac), Monsieur MOEUF (St Rémy) et Monsieur ARVIS (Bugeat).

★ **Le mauvais état des routes des Valettes, des Tamaris et des Bouyges** est une nouvelle fois signalé. Les travaux sont prévus soit au niveau de la Communauté de Communes soit au niveau de la Commune.

Conseil Municipal

Séance du 29 septembre 2005

Tarifs communaux 2006

Redevance cantine : augmentation de 2.2% pour les repas enfants et de 7% pour les adultes.

Redevance eau et assainissement : + 10%

Location de la salle polyvalente : + 2.5%.

La consommation d'électricité n'est pas comprise dans la location, elle est facturée en plus.

Tarifs camping : + 2.5%

Tarifs tennis 2006-2007 : +2.5%

Tarifs bungalows 2007 : + 2.5%

Tarifs gîtes ruraux « Lemoine » 2007 : + 2.5%

Tarifs photocopies (à compter du 1er janvier 2006) :

Le Conseil Municipal :

- fixe la photocopie à 0.20 € par face A4 pour les particuliers
- fixe un tarif spécial pour les associations non Sornacoises mais dont le siège est sur le canton : 0.05 € par face A4
- laisse la gratuité pour les associations de Sornac.

Prestations funéraires : +2.5 % sauf recreusement de fosse + 10%

Chauffage logements situés au-dessus de la Mairie : + 10%

Défense incendie à la Maison de Retraite

Suite à la restructuration et à l'extension du foyer logement médicalisé, il est nécessaire d'aménager une défense incendie.

Le Conseil Municipal accepte la réalisation de ces travaux (évalués à 17 679.00 € HT subventionnés à hauteur de 40% par le Département).

Maison MAROUBY

Le Conseil Municipal adopte le projet établi par l'architecte à savoir l'aménagement d'un seul logement.

L'évaluation globale s'élève à 175 175.00 € HT soit 209 509.30 € TTC.

Le Conseil Municipal adopte le plan de financement comme suit

Région :	1 950.00
Département :	6 900.00
Direction Générale Equipement :	34 237.50
Ministère de l'Intérieur :	40 000.00
Fonds propres :	126 371.80
	<hr/>
	209 509.30

Le Conseil Municipal :

- sollicite le bénéfice de la PALULOS auprès de l'État, du Département et de la Région et par conséquent accepte de passer une convention avec l'État,
- décide d'adhérer à l'Observatoire Départemental du Logement pendant 10 ans (sur demande du Conseil Général de la Corrèze),
- autorise son Maire à signer les pièces se rapportant à cette affaire y compris les pièces de règlement.

Le Conseil Municipal décide de voter une décision modificative afin de financer le projet de la Maison MAROUBY.

Décisions du Maire

Les deux appartements situés au-dessus de la Mairie ont été loués à Mesdemoiselles Émilie GOURAND et Marie GESLAND (nouvelle institutrice).

Questions diverses

- **Vente d'un lot au lotissement du Champ de la Croix.**
- **Le recensement de la population** aura lieu, pour notre commune, du 19 janvier à mi-février 2006. Deux agents recenseurs vont être prochainement recrutés par la Mairie.
- Un « **Manifeste pour le Vent** » afin de soutenir l'énergie éolienne est à la disposition du public à la Mairie.
- Des devis pour l'**aménagement d'un escalier extérieur à la Trésorerie** ont été demandés. Le Trésorier Payeur Général de la Corrèze propose un cofinancement des travaux. De plus, une **rencontre entre le Trésorier Payeur Général et les élus du canton** doit avoir lieu pour définir en commun les services rendus à la Trésorerie et ses modalités d'accès.
- Un **candélabre situé sur la rocade** a été endommagé suite à un accident de voiture. Le Syndicat de la Diège va le remplacer. Le Conseil Municipal décide de voter une décision modificative afin de financer ces travaux.
- Le **mauvais état de plusieurs routes** est signalé. La Commission Communale de la Voirie doit prochainement se réunir afin de déterminer le programme d'entretien pour 2006. Les travaux d'aménagement de **la route des Valettes** sont attribués. La réfection du revêtement de **la route de Beaune** est prévue.

- Plusieurs personnes se plaignent de la **prolifération des chats** et de la **divagation des chiens** dans le bourg posant ainsi des problèmes d'hygiène et salubrité publique.
- Les travaux d'aménagement de **la Maison du Département** vont commencer. Il en est de même pour la construction des pavillons de la **COPROD**.
- Un devis détaillé et estimatif des travaux concernant **le projet de l'Hôtel DUCROS** ainsi qu'un plan de financement vont être demandés à l'architecte.
- Une entreprise serait intéressée par les **locaux industriels du Champ de la Croix**.
- La Communauté de Communes BUGEAT-SORNAC traite actuellement **les questionnaires sur les services à la population** déposés en Mairie. Cela va lui permettre d'élaborer un diagnostic et de définir le programme d'actions du contrat départemental de développement local.
- Un dossier de régularisation administrative pour la station d'épuration a été déposé auprès de la MISE.

Informations communales

Le recensement en 2006

Toute la population vivant à SORNAC sera recensée à compter du 19 janvier 2006.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme SORNAC, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

SORNAC fait partie du groupe de communes recensées en 2006.

A partir du 19 janvier 2006, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,

ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui le souhaitent ont **jusqu'au 31 décembre 2005** pour se faire inscrire sur les listes électorales de la Commune.

Vous devez pour cela **justifier de votre identité et de votre domicile** ou de votre résidence continue depuis plus de 6 mois ou encore de votre inscription sans interruption au rôle des contributions directes depuis cinq ans.

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales qui ont **changé d'adresse à l'intérieur de la Commune** doivent le signaler en Mairie munies d'un justificatif de domicile.

Revitaliser les territoires ruraux avec le contrat départemental de développement local

Pour être plus près des besoins des Corrégiens, des Communes et des Communautés de communes, le Conseil Général s'est doté, notamment pour les territoires ruraux, d'un nouvel outil, bien concret : le Contrat Départemental de Développement Local. Bugeat-Sornac en est un bel exemple.

Il est question ici de développer de renforcer et de revitaliser les territoires ruraux. Et pour cela, de répondre aux attentes locales et même d'expérimenter de nouvelles actions. Tous les domaines d'amélioration du quotidien des habitants sont concernés, depuis les services d'accueil jusqu'aux transports, en passant par l'habitat, l'activité économique (artisanat, commerces) ou la culture...

Le Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) qui courra sur trois ans, sera précédé d'un diagnostic pour déterminer les enjeux du territoire et établir un programme d'actions cohérent. Pour pouvoir assurer un maximum de qualité, le Conseil Général ne s'engagera que sur 4 ou 5 contrats par an.

Les enjeux du prochain CDDL Bugeat-Sornac « Millevaches au cœur » seront définis dès cet automne. Avant l'été, une rencontre entre Jean-Pierre DUPONT, Président du Conseil Général, et les élus concernés a permis de dégager des pistes en lien avec les attentes des habitants, lors de leur consultation : les aides à la petite enfance et les différents problèmes liés à la vieillesse. La signature du contrat est prévue pour la fin de l'année.

Merci pour vos dons

Dons à la Mairie :

Monsieur ROUSSEAUX Marcel, don de 50 euros

Madame Andrée CHABIN-RECOUNERGUE, don de 10 euros.

Don anonyme de 10 euros.

Dons à la Caisse des Écoles :

Madame et Monsieur CERON, don de 249.40 euros à l'occasion de leur mariage

Madame Andrée DOUDEAU, don de 20 euros

Mademoiselle Séverine SEGARD et Monsieur Didier SRAJEK, don de 43.83 euros à l'occasion du parrainage civil de leur fille.

Dons anonymes : un de 10 euros et un de 20 euros

Don pour les Pompiers :

Madame et Monsieur DELAURENT, don de 102 euros , à l'occasion de leur 60 ans de mariage.

Informations diverses

Permanences

CPAM (2ème et 4ème mardi du mois) de 14H00 à 15H00.

Calendrier 2005 : le 13 et 27 septembre
 le 11 et 25 octobre
 le 08 et 22 novembre
 le 13 et 27 décembre

ADAPAC de 14H00 à 15H00.

Calendrier 2005 : le 20 septembre
 le 25 octobre
 le 22 novembre
 le 13 décembre

INSTANCE DE COORDINATION le jeudi de 14H à 15H.

ASSISTANCE SOCIALE le mercredi de 13H30 à 16H00.

A partir du 8 novembre 2005, le mardi de 13H30 à 16H00.

Nous signalons le retour de Madame MONCOURRIER.

PAIO à partir de 8H30. Prendre rendez-vous au 05.55.96.27.69.

Calendrier 2005 : le 13 septembre
 le 04 octobre
 le 08 novembre
 le 06 décembre

Assistant parlementaire Mr Jean-Pierre DUPONT :

Le 2ème mardi du mois—prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

Gardes des médecins

Un numéro unique pour joindre le médecin de garde :

05.55.26.80.80

Docteur LECARME–SORNAC–Tél : 05.55.94.62.43

Docteur QUESNEL et CHINSON

Cabinet Médical de LA COURTINE–Tél : 05.55.66.76.08

Docteur PRIOUX–PEYRELEVADE–05.55.94.73.17

Congés du Docteur LECARME :

Du samedi 19 novembre au jeudi 1er décembre 2005.

Du samedi 21 janvier au mercredi 1er février 2006

Garde des médecins—octobre 2005 à janvier 2006 :

Octobre :

Le 1er et 2	Docteur LECARME
Le 8 et 9	Docteur LECARME
Le 15 et 16	Docteur PRIOUX
Le 22 et 23	Docteur CHINSON
Le 30 et 31	Docteur QUESNEL

Novembre :

Le 1er	Docteur QUESNEL
Le 5 et 6	Docteur LECARME
Le 11, 12 et 13	Docteur PRIOUX
Le 19 et 20	Docteur PRIOUX
Le 26 et 27	Docteur QUESNEL

Garde des médecins—décembre 2005 à janvier 2006 :

Décembre :

Le 3 et 4	Docteur CHINSON
Le 10 et 11	Docteur LECARME
Le 17 et 18	Docteur PRIOUX
Le 24 et 25	Docteur LECARME
le 31	Docteur QUESNEL

Janvier 2006 :

Le 1er	Docteur QUESNEL
Le 7 et 8	Docteur PRIOUX
Le 14 et 15	Docteur LECARME
Le 21 et 22	Docteur CHINSON
Le 28 et 29	Docteur PRIOUX

Numéros de téléphone d'urgence :

Pharmacie :

Monsieur AZAR—SORNAC—Tél 05.55.94.60.13

Du lundi au vendredi 9H30 à 12H30 et 14H30 à 19H30

Le samedi 9H30 à 12H30

Dentiste :

Docteur DUBURE—SORNAC—05.55.94.62.19

Du mardi au vendredi de 14H00 à 19H00

Médecin Généraliste :

Docteur LECARME—SORNAC

Cabinet 05.55.94.62.43

Domicile 05.55.94.62.37

Du lundi au samedi 9H00 à 12H30 **sauf le jeudi**

En dehors de ces horaires, consultations sur rendez-vous uniquement.

Gendarmerie SORNAC : 05.55.94.60.01 ou le 17

Centre de Secours SORNAC : 05.55.94.62.24 ou le 18

Le Repas des Aînés

Cette année le repas des Aînés a eu lieu **le samedi 15 octobre 2005** à partir de 12 heures à la Salle Polyvalente de SORNAC.

Étaient invités tous les résidents de la Commune ayant 65 ans au moins et leurs conjoints, même s'ils ne remplissent pas la condition d'âge.

Nous prions les personnes qui n'auraient pas reçu leur invitation de bien vouloir nous excuser pour cet oubli.

Une belle occasion pour se retrouver !

Tennis

Pour les inscriptions et le règlement du montant de la location du court de tennis, les joueurs doivent s'adresser à l'Office de Tourisme.

SIVOM de la Courtine

La déchetterie est ouverte au public **toute l'année** sauf les jours fériés **du mardi au vendredi de 14H à 17H et le samedi de 9H à 12H**

Pour tous renseignements appelez au 05.55.66.51.09

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est **interdit de déposer des ordures au terrain de camping** quelles que soient leur nature (végétaux y compris).

Instruction religieuse

Les parents souhaitant que leurs enfants suivent une instruction religieuse peuvent prendre contact avec le Père SEILLER au presbytère de SORNAC au 05.55.94.62.64. Les cours se déroulent le **mercredi matin entre 10H et 12H** (d'une durée d'une heure pour chaque niveau).

Quelques points de réglementation à connaître

Le temps de chasse

Le temps de chasse pendant lequel la chasse est autorisée est désormais défini : la période diurne commence une heure avant le lever du soleil et finit une heure après son coucher.

Collision

La loi sur le développement des territoires ruraux prévoit que le grand gibier tué accidentellement et en tout temps à la suite d'une collision avec un véhicule automobile peut être transporté sous réserve que le conducteur en ait préalablement prévenu les services de gendarmerie ou de police.

Aide à la conduite accompagnée

Depuis le 1er janvier 2005, **le Conseil Général apporte une aide de 100 euros** à tout jeune corrézien s'engageant dans la conduite accompagnée.

Pour ce faire, le représentant légal du jeune doit adresser une demande écrite accompagnée :

- d'une photocopie de l'inscription en Préfecture (CERFA-02)
- d'une copie de la carte d'identité du jeune

au **Service LOGEMENT Ville Jeunes du Conseil Général de la Corrèze**

Hôtel du Département « Marbot »

9 rue René et Émile Fage–BP 199

19005 TULLE Cedex

Tél 05.55.93.74.07

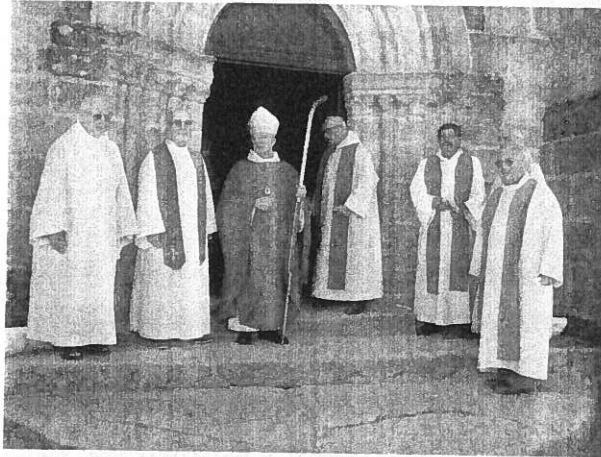
Elle sera versée à la fin de la formation initiale et sur présentation de l'attestation de fin de formation initiale délivrée par l'auto-école et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Conseils utiles pour créer une association

- **Rédiger un projet** précis et **des statuts** simples et clairs (modèles disponibles en Préfecture).
- Prévoir au moins **un président** pour représenter l'association, **un trésorier** pour gérer le « patrimoine » et tenir la comptabilité de façon rigoureuse (les documents comptables doivent être conservés pendant 10 ans au moins) et **un secrétaire** pour l'administration.
- **Déposer les statuts** en Préfecture ou en Sous-Préfecture, rédigés sur papier libre en deux exemplaires et signés par tous les membres du bureau
- **Une assemblée générale ordinaire** doit être tenue chaque année
- Une association répond de ses « biens propres et de ceux qui lui sont confiés ou loués ». Il est donc très important pour toute association de **souscrire une assurance** pour couvrir sa responsabilité en tant que personne morale, et ses membres dans le cadre des activités de l'association.
- Si une association peut exercer une activité économique ou commerciale, **les bénéficiaires** doivent être affectés au but poursuivi par celle-ci ou bien être mis en réserve. Mais bien sûr, des salariés peuvent être rémunérés.
- **Une demande de subvention** peut être déposée **auprès du Conseil Général**. Il existe différents types de subvention : fonctionnement, concours en nature (le prêt de salles ou de matériel) et celles d'investissement. Les montants des subventions attribuées sont variables. Toute demande doit être adressée au Président du Conseil Général.
- Le Conseil Général a créé **l'Observatoire des Associations** : un espace d'accueil, d'information et d'orientation, un service gratuit pour les aider au quotidien, les orienter, répondre à leurs questions et faciliter leurs démarches administratives :
Observatoire Départemental des Associations
Sce de la Culture, des Sports et de la Vie Associative
Hôtel du Département « Marbot » 19000 TULLE
Tél 05.55.93.70.50 Interlocuteur : Georgette Chastanet
E-mail : gechastanet@cg19.fr

Revue de Presse

Les soixante ans de sacerdoce de l'abbé Seiller



L'église Saint-Roch accueillait Mgr Bernard Charrier, ainsi que plusieurs prêtres venus fêter les soixante ans de sacerdoce du Père Seiller et ses vingt-cinq ans au service des paroissiens de Sornac.

C'est en 1980 que la paroisse de Sornac voit arriver l'abbé Seiller, où il exercera avec passion sa mission auprès des paroissiens de six communes du canton. Il met en place les messes inter-paroissiales, allant de village en village assurer sa mission.

En collaboration avec le secours catholique, il accueille pour des séjours de vacances des familles démunies, leur permettant ainsi de s'évader d'un quotidien parfois trop lourd.

Mariant, baptisant les enfants du pays, sa porte toujours ouverte, il accueille les enfants de la catéchèse, confidant, **il a toujours l'oreille attentive et les mots réconfortants pour chacun.**

Éducateur, il lui arrive parfois d'intervenir pour la bonne moralité de ses « petits » comme il les appelle. Mais ceux-ci savent lui rendre avec respect ce soutien. Animateur l'été, il charge sa « voiture-plage » avec tous les jeux gonflables qui vont permettre aux jeunes de s'amuser à la baignade.

Une émouvante cérémonie a permis aux paroissiens, à sa famille et ses amis de lui prouver leur attachement sans faille de ces vingt-cinq années passées à Sornac.

De l'or en sport adapté



De gauche à droite : Christian Duvernet, Jean-Paul Sage, Frédéric Roux, Olivier Guillard, Gérard Duvernet

L'association sornacoise de sport adapté, dont le siège se trouve dans les locaux du foyer des Tamaris, vient de clôturer sa saison sportive

Très récemment, un groupe d'athlètes a représenté le Limousin au championnat de France d'athlétisme de sport adapté qui se déroulait à Tours.

Ces athlètes rentrent de ce championnat avec cinq médailles en poche dont une en or.

Christian Duvernet, champion de France de disque vétéran en D1 et médaille de bronze au poids vétéran en D1.

Jean-Paul Sage vice-champion de France au disque vétéran en D1 et médaille de bronze au 100 mètres vétéran en D2.

Frédéric Roux, pour sa première participation à ces championnats termine à la 21ème place sur 1 500 mètres senior en D1, où le niveau très relevé en battant son propre record et se classe 23ème en senior D2 sur 100 mètres.

Olivier Guillard médaille de bronze au poids senior en D2 et 6ème en finale du 100 mètres senior en D3.

Gérard Duvernet se classe 12ème du 100 mètres vétéran en D3 et 10ème au poids vétéran en D2.

Une belle moisson de médailles pour ces sportifs émérites qui doivent travailler toute une saison pour accéder à ces niveaux de qualification où seuls les meilleurs accèdent au podium.

Du trike pour les résidents des Tamaris



Passionnés de sports mécaniques, **une équipe d'éducateurs du Foyer des Tamaris** a eu envie de faire découvrir aux résidents le trike ; cette machine hybride avec un train arrière deux roues d'auto et une partie avant une roue de moto.

Une cinquantaine de résidents de la Maison d'accueil spécialisée ont profité de ces baptêmes pour s'évader un instant de leur quotidien. Il semble que cette nouvelle expérience ait fait l'unanimité

La fête de la Saint Roch

Nous avons assisté au traditionnel **défilé de chars et de vélos fleuris**. Différents thèmes étaient représentés : les hippies, les rizières, les pompiers, un été tranquille et l'année Jules Vernes. De bien belles réalisations qui ont demandé de la patience et du temps.



« Un été tranquille » mais avec un temps incertain... Parasol ou parapluie ?

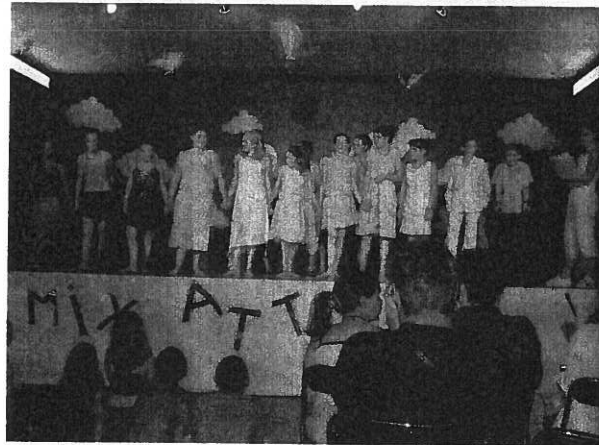
Autre moment important, le **concours d'épouvantails** qui a stimulé les imaginations et donné naissance à de drôles de créatures. Quatorze au total. Choisir les plus belles a certainement été difficile.

Le **premier prix féminin** a récompensé **Isabelle Burlat** suivie de Brigitte Morel et de Nathalie Lacour.

Le **premier prix masculin** a été décerné à **Marc Caunet** suivi de Gérard Morel et de Philippe Morel.

Le **premier prix jeune** a été remis à **Marine Debranche**.

Gala de danse annuel du Foyer Rural



Le Gala annuel de danse du Foyer Rural a réuni **35 danseurs**, filles et garçons âgés **de 4 à 18 ans**. Le spectacle, intitulé « Mix attitude », comportait différents genres musicaux : de la variété, du jazz ainsi que du rock. Les chorégraphies et mises en scène étaient imaginées par Aurélie, le professeur de danse.

Un **spectacle bien rodé** qui a enthousiasmé les spectateurs et qui avait déjà obtenu du succès à l'occasion d'une Journée Portes-ouvertes à Ussel en accompagnement du Salon des Coiffeurs.

Marie-Ange, la présidente du Foyer Rural, regrette l'absence de danseurs adultes pour cette saison et lance un appel pour cette année.

Nos Associations

ARCANE

Le Centre de Loisirs a connu cet été une belle fréquentation, en progression par rapport aux deux étés précédents.

Il faut noter que la **nouvelle configuration des locaux** permet un aménagement en fonction et selon les désirs des enfants.

Le matériel pédagogique, les jeux sont à hauteur des enfants, en libre service, sous le regard bienveillant mais vigilant des animatrices.

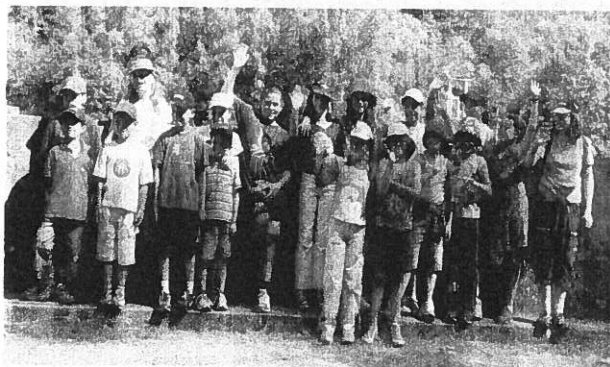
Le jardin a fait le bonheur des enfants dès que le temps permettait de profiter de la piscine, du filet de badminton, de la pétanque et autres jeux extérieurs.

Une grande sortie par semaine a permis aux enfants de découvrir des sites comme Rocamadour, avec la Vallée des Singes, La Féerie du Rail, le Parc Préhistologia, la Grotte des Merveilles mais aussi St Nectaire, un paysage splendide et tout un village troglodyte.



Parc Préhistologia

Les plus grands ont eu le privilège de partir en **mini-camp** à **Argentat**, profitant d'un site splendide sous un soleil radieux, s'en donnant à cœur joie dans les multiples bassins et toboggans du Centre Aqua-récréatif tout proche.



Argentat

Cet été fut donc une belle réussite pour le Centre de Loisirs et la fermeture des portes en août a été accueillie avec quelques regrets. A revoir peut-être pour l'an prochain...

Depuis septembre, les activités ont repris **tous les mercredis** de 9H à 17H avec une sortie par mois .

Le péri-scolaire a réouvert également du lundi au vendredi de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H00.

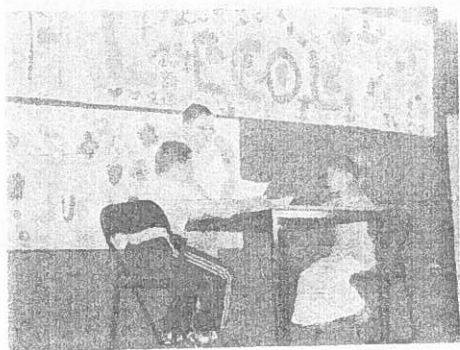
N'hésitez pas à venir découvrir les locaux et à prendre des renseignements auprès de Marie-Laure ou d'Elodie au 05.55.94.66.20

Bonne rentrée à tous et à très bientôt !

Ecole Lucie et Albert PANET

Spectacle de fin d'année 2004-2005

Les enfants de l'école ont profité du dernier jour avant les vacances d'été pour présenter aux parents d'élèves un spectacle à la salle polyvalente. Au cours de la matinée, nous avons pu écouter et voir **des danses, des chants et des pièces de théâtre** préparés durant l'année scolaire.



A la fin du spectacle, nous nous sommes retrouvés autour du **verre de l'amitié pour le départ des enseignants de cycle 1** (Melle PELLEQUER Nathalie) **et de cycle 3** (Mr VIENNE Fabrice) qui nous quittent respectivement pour les écoles de BRIVE et de TREIGNAC

Nous leur souhaitons de belles années d'enseignement et nous les remercions également pour les services qu'ils ont rendu à notre école par leur professionnalisme.

Ulysse 19

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, la classe de cycle 3 a participé à l'opération « Ulysse 19 » organisée par le Conseil Général, le but étant de faire connaître le multimédia et internet.

Le thème de cette année était « Histoire et histoires en Corrèze ».

La classe a donc choisi de faire **un exposé sur la seconde guerre mondiale**. Pour cela, avec l'aide de leur enseignant, Monsieur VIENNE, et de leur assistante d'éducation, Mademoiselle BOURROUX, ils ont interviewé des personnes de la maison de retraite ayant vécu cette période de l'histoire et ils ont également recueilli un témoignage poignant de Madame PLANET, résidente de Sornac.

Ce travail a été justement récompensé par **une 3ème place au concours** et l'obtention d'une caméra numérique pour l'école lors de la remise des prix au Château de Sédières.

Félicitations à eux et merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

<http://ulyссе.com>



Rentrée des classes 2005

La rentrée des classes a eu lieu sous le soleil **vendredi 2 septembre** pour tous les élèves de l'Ecole Lucie et Albert PANET. Les enfants ont versé très peu de larmes tant ils étaient contents de retrouver leurs camarades et de découvrir une cour nouvellement refaite.

Suite au départ de trois collègues (Monsieur VIENNE, Melle PELLEQUER et Monsieur BODIN) **nous accueillons Melle Magalie RATHONIE pour la classe de maternelle, Melle Pauline SAGNE chargée du cycle 3 (du CE2 au CM2) et Melle MARIE GESLAND pour la fonction de maîtresse de réseau.**

Certains arrivent, d'autres restent : Melle Annick PETINON garde sa position de directrice et s'occupe du cycle 2 (du CP au CE1), Melle Lydie BOURROUX (assistante d'éducation), Mme Michèle TRARIEUX (agent technique et de service d'école maternelle), Mme Christine HABASQUE à la cantine et sans oublier le personnel des services périscolaires Mme Corinne CISTERNE (garderie) et Mme Agnès BOUSSIGNAC qui vient en aide pour la surveillance à l'inter-classe de midi.

Nous leur souhaitons une bonne année à tous, enfants et adultes !



Club des Mille Sources

Vive la rentrée !

Et oui, pour nous aussi, c'est le rentrée avec **la belote** qui a repris le jeudi 1er septembre à PEYRELEVADE et le jeudi 8 septembre à SORNAC : rendez-vous tant attendu par tous nos joueurs ravis de se retrouver entre amis **tous les jeudis après-midi**, histoire de rompre leur solitude.

C'est aussi **la bibliothèque** qui a rouvert ses portes le 1er septembre avec plus de 1400 livres de tous genres. Si vous aimez lire, venez nous voir **tous les jeudis de 14H à 16H**.

Notre bibliothèque est ouverte à tout public que vous soyez du Club ou non.

C'est aussi d'**autres rendez-vous importants à SORNAC**, dont voici notre calendrier :

- | | |
|-------------------------|--|
| - dimanche 25 septembre | Gala d'accordéon à la salle polyvalente |
| - mardi 4 octobre | Repas dansant d'automne |
| - dimanche 23 octobre | Loto à 14H à la salle polyvalente |
| - jeudi 10 novembre | Châtaignes à 14H à la salle du Club |
| - dimanche 27 novembre | Concours de Belote à 14H à la salle polyvalente |
| - jeudi 8 décembre | Bûches de Noël à 14H à la salle du Club |
| - jeudi 15 décembre | Bûches de Noël à PEYRELEVADE
à 14H salle des HLM |

Amitiés à tous et à très bientôt.

La Truite Sornacoise



Une année avec **des hauts et des bas** pour les pêcheurs du canton de Sornac. En résumé, une ouverture moyenne avec du froid et de la neige, une période très faste dès les premiers beaux jours mais relativement vite rattrapée par la sécheresse comme l'année dernière.

Depuis juin, peu d'eau dans nos rivières et une activité pêche fort moyenne. Dommage car ce début de saison laissait présager une année de pêche terrible ! Ceci dit, soyons optimiste, nos rivières encaissent bien ces périodes sèches par rapport à d'autres, notamment sur la Basse Corrèze où certains poissons meurent ! Cependant, malgré ce temps peu propice, certains ont pris quelques poissons mais bon !!!!

En ce qui concerne **l'Étang des Chaux**, l'empoissonnement a été salué par de nombreux touristes qui ont pu apprécier les possibilités offertes : friture, pêche à la carpe, beaux paniers de truites...

Quant au **concours de pêche**, malgré notre malchance météorologique (le seul jour de l'été où il a plu) le bilan est satisfaisant. C'est environ 60 courageux qui avaient fait le déplacement ! Un petit clin d'œil à notre Simon MOREL local qui remporte la catégorie enfant.

Rendez-vous à tous pour l'ouverture en mars prochain.

En attendant, les enfants auront eu leur matinée réservée le 11 septembre 2005 sur le plan d'eau de Monsieur CHAMBOUX à Bellechassagne.

Enthousiasme d'une Sornacoise exilée...

Le vendredi 24 juin une violente pluie orageuse s'est abattue sur Sornac et sur le bois entassé qui devait alimenter le Feu de la St Jean.

Pourtant... pourtant le soleil a brillé le samedi... et à la nuit tombée, grâce aux spécialistes, des fagots et du feu, un immense brasier a été allumé.

Comme c'était beau ! Pas de vent dans le ciel, les petites flammèches s'élevaient haut comme des papillons incandescents, formant un bouquet harmonieux de paillettes lumineuses dans la nuit. L'air sentait le frais et l'herbe coupée.

Beaucoup de monde : les enfants, et ils étaient nombreux, étaient assis et regardaient. Jeunes et moins jeunes discutaient les uns avec les autres, côté grillages où des cuisiniers bénévoles faisaient rôtir saucisses, côtes et andouillettes délicieuses.

Le croiriez-vous ? Certains qui étaient là venus admirer le feu de la St Jean n'en connaissaient pas l'histoire. Internet et ordinateur remplacent moins bien la tradition orale et familiale des grands-parents. Ils ont été surpris et contents d'apprendre que les feux, rites très anciens pour célébrer l'allongement des jours et la lumière, avaient été remplacés au début du christianisme par les mêmes feux mais pour fêter Jean Baptiste, prophète annonçant la venue du christ lumière du monde des croyants.

Les festivités ont continué tard dans la nuit où tôt le matin...! je suppose que suivant la tradition, les jeunes ont sauté le feu. Il est vrai que pour admirer les garçons ou trouver chaussure à son pied, les filles de maintenant n'attendent pas pour se faire une idée sur le sexe dit fort , de voir ceux qui sautent le mieux ou le plus haut...

Une bonne soirée conviviale qui a réuni une bonne partie de Sornac et des environs.

Bravo et merci !

D.C.

Foyer rural

Calendrier des activités pour 2005-2006

Gymnastique pour tous : les mardis de 18H à 19H au Foyer Rural.

Danse : les vendredis de 16H45 à 20H15 au Foyer rural.

Randonnée : la randonnée pédestre « sentiers propres » dans le cadre de la journée de l'environnement a eu lieu le 9 octobre.

Jeux de société : le 11 novembre à 14H30 au Foyer rural après-midi jeux de société/cartes où il y aura dégustation de châtaignes et cidre.

Folk : le 12 novembre à la salle polyvalente stage de 15H à 18H suivi d'un bal folk à 21H.

Gala : le 17 juin 2006 gala de danse à la salle polyvalente.

Les Doigts d'Or

Deux manifestations pour le mois de **novembre 2005** :

samedi 5

LOTO à la maison de retraite de Sornac à 14H

samedi 26

Bal des Catherinettes à la salle polyvalente à 22H

Office de Tourisme

Depuis la mi-juillet, l'Office de Tourisme de Sornac est tenu par un **nouvel employé, Monsieur Didier NADALON**. Assisté de Julien MEIGNAN (animateur stagiaire), ils ont animé pour la première année, **jusqu'à fin août, trois circuits en visites guidées** en voiture au cœur du Plateau de Millevaches pour découvrir son histoire et ses paysages.

Les **lundis matins**, ils ont pu faire découvrir **le village de Sornac, les châteaux de Rochefort et de Saint Germain Lavolps**, ce dernier ayant été présenté par son actuel propriétaire, Monsieur THIL, maître d'œuvre de sa récente rénovation.

Le circuit s'achevait sur **la chapelle et l'évocation du passé templier de Bellechassagne**. Ce circuit a rencontré un beau succès, les gens étant attirés de plus en plus par l'histoire et le secret des vieilles pierres.

Les **lundis après-midis**, ils ont entraîné les visiteurs sur **la commune de Saint Setiers en passant par le Parc Arboretum, présenté par Monsieur Georges NADALON, l'église et le bourg, la table d'orientation, la cabane du berger dite « des mutins », la fontaine et la chapelle Saint Sagittaire, Sounaleix** nouvellement remis en valeur et son cadran solaire du XV siècle. Le circuit s'achevait par **la présentation de la ferme équestre de Feyssac** par Monsieur Jean-Pierre LAUBY et par celle de la résidence d'artistes aux multiples initiatives dirigées par Monsieur Hubertus NOLLEN, et qui existe depuis dix ans au **village de la Pommerie**.

Les **mardis après-midis**, **l'église de Peyrelevade, la maison paysanne de Drouillat, les éoliennes** qui exploitent la ressource naturelle du vent, **le beau site de la chapelle du Rat et le moulin de Chamboux** ont conquis l'attention des participants.

Au final, ce sont **20 visites qui ont réuni 140 visiteurs passionnés**. Fort de ce succès, l'Office de Tourisme renouvellera peut-être l'expérience pour l'été 2006 en associant les autres communes du canton (St Rémy, Chavanac et Millevaches).

Services, commerces et artisans

Santé

Dentiste

Monsieur DUBURE Tél 05.55.64.62.19

Ouverture du mardi au vendredi de 14H00 à 18H30

Médecin

Docteur LECARME Tél 05.55.94.62.43

Consultations tous les jours de 9H00 à 12H30 sauf le jeudi

En dehors de ces horaires, consultations sur rendez-vous

Pharmacie

Monsieur AZAR Tél 05.55.94.60.13

Ouverture du lundi au vendredi 9H30-12H00/15H00-19H00

Le samedi 9H30-12H00

Infirmières libérales

Madame COIGNOUX Tél 05.55.94.66.06

Madame MASSON Tél 05.55.64.40.40

Madame RISPAL Tél 05.55.94.40.40

Banques et Services divers

Crédit Agricole Tél 05.55.94.60.99

Bureau ouvert le mercredi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 18H00—le samedi de 8H30 à 12H30

Conseils sur rendez-vous le mardi et jeudi?

La Poste Tél 05.55.94.62.10

Ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 11H30—14H30 à 16H30

Le samedi matin de 9H00 à 12H00

Perception – Trésorerie Tél 05.55.94.60.16

Ouverture du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 - 13H00 à 16H00

Banques et Services divers

Notaire

Étude VARRET et LEROUX Tél 05.55.94.67.40

Ouverture tous les mardis de 10H à 12H.

Mairie Tél 05.55.94.61.27–Fax 05.55.94.81.39

Ouverture du lundi au vendredi 8H30 à 12H00–13H30 à 17H00

Sauf le mercredi 8H30 à 12H00 et le samedi 9H00 à 12H00.

Office de Tourisme Tél/Fax 05.55.94.62.66

• **Service tourisme** : Monsieur NADALON horaires hors saison mardi de 14H30 à 17H30 ; mercredi et jeudi de 14H à 18H.

• **Service locations communales, vie associative et bulletin communal** : Mademoiselle PEUCH horaires hors saison du mardi au vendredi de 9H à 12H et le samedi de 9H30 à 12H00 et de 14H à 17H.

Équipement Tél 05.55.94.63.86.

Bar Hotel Restaurant

Bar la Fontaine Tél 05.55.94.30.54

Ouvert tous les jours à partir de 7H30. Fermé le mercredi.

Bar Restaurant Hotel de France Tél 05.55.94.62.05

Ouvert tous les jours de 7H30 à 15H00 et du mercredi au dimanche à partir de 16H30.

Hôtel Restaurant TATET Tél 05.55.94.60.03

Ouvert tous les jours.

Alimentaire

Boulangerie Pâtisserie Épicerie

Monsieur BEAL Tél 05.55.94.60.22

Ouverture du mardi au samedi 6H00 13H00 et 15H30 17H30, le lundi et dimanche de 6H00 à 12H30.

Alimentaire

Boucherie

Monsieur FREITAS Tél 05.55.94.62.77

Ouverture du mardi au samedi de 8H à 12H–16H 19H et le dimanche de 8H à 12H.

Supérette

SPAR SARL MOREL Tél 05.55.94.60.20

Ouverte du lundi au samedi de 7H30 à 12H30 et 15H30 à 19H00.
Fermée le lundi après-midi. Les jours fériés ouverte le matin.

Coiffure

Salon de coiffure

Mademoiselle BEZANGER Tél 05.55.94.61.73

Ouvert du mardi au vendredi de 9H à 12H et 13H 18H–le samedi de 8H30 à 17H00 (journée continue).

Véhicules et transports

Garage

CHAUDAGNE Automobile Tél 05.55.94.67.13

Ouvert du mardi au vendredi de 8H à 12H et 14H à 18H et le samedi de 8H à 12H.

Taxi

Madame BERNARD Tél 05.55.94.60.38.

Tabac Presse

Tabac Presse Loto Librairie Mercerie

Monsieur ROUDEIX Tél 05.55.94.62.45

Ouverture du mardi au samedi de 8H00 à 12H30 et de 14H30 à 19H30–le lundi et dimanche de 8H00 à 12H30.

Bazar

**Carburant, droguerie, quincaillerie, bazar, dépôt blanchisserie
pressing, cordonnerie, développement photo**

Madame BAUSSAVY Tél 05.55.94.63.94

Ouverture du lundi au vendredi de 7H30 à 19H00, le samedi de 7H30 à 18H00 et le dimanche de 8H30 à 12H00.

Artisans, Commerçants

Électricité plomberie, chauffage

Monsieur JOANEL Tél 05.55.94.66.70

Plâtrerie

Monsieur LANQUIT Tél 05.55.94.63.34

Maçonnerie

Monsieur PASQUET Tél 05.55.94.65.40

Charpente

Monsieur TEXEIRA Tél 05.55.94.62.85

Menuiserie

A.A.M.E.L. Tél 05.55.94.64.97

Travaux forestiers

Monsieur LEMOR Tél 05.55.94.62.09

Monsieur METADIER Tél 05.55.94.66.13

Bestiaux

SARL MALLEPEYRE Tél 05.55.94.60.10

Brocante antiquités

Monsieur GARRAND Tél 05.55.95.68.32

Un coin de poésie...

Les rides de la vie

Quoi de plus merveilleux que d'écouter les souvenirs d'une vieille âme, de plonger dans un regard pour devenir spectateur de la vie passée d'un corps, certes fatigué et douloureux, mais dont l'esprit est resté pétillant et plein d'une certaine vivacité. Toutes ces rides qui ont fait de ce monde ce qu'il est.

Lorsqu'on écoute ces voix d'un autre temps, on pourrait croire qu'elles parlent d'un monde imaginaire semblable à celui de Peter Pan et pourtant...

Ce n'est pas avec nostalgie qu'elles racontent leurs mésaventures, leurs amours, leurs solitudes ou leurs voyages. Bien au contraire, elles font vivre en nous, interlocuteurs, une partie de leur âme qui restera gravée à jamais dans notre mémoire. Qui n'a jamais rêvé de pouvoir porter en soi un morceau de vie d'un autre être et de pouvoir le transmettre, de remplir le rôle de lien entre ce qui fut, ce qui est et ce qui sera ? Quelle belle chaîne d'amour ! Quel don inestimable ! C'est une bouffée de chaleur qui vous enveloppe le cœur, des larmes qui vous brûlent les yeux...

Beaucoup d'entre nous devraient y avoir recours plus souvent. C'est une excellente thérapie pour mélancolique de la vie, une sacrée leçon de sagesse et de savoir vivre.

Essayez, vous ne serez pas déçus !

C.P.